



## Open Archive TOULOUSE Archive Ouverte (OATAO)

OATAO is an open access repository that collects the work of Toulouse researchers and makes it freely available over the web where possible.

This is an author-deposited version published in : <http://oatao.univ-toulouse.fr/>  
Eprints ID : 14547

**To cite this document :**

Gardiès, Cécile *Enseigner la notion de document par attribution : le cas de « l'herbier » en lycée agricole.* (2014) In: IIIème colloque international du réseau MUSSI : les transformations du document dans l'espace-temps de la connaissance, 10 November 2014 - 12 November 2014 (Salvador de Bahia, Brazil).

Any correspondence concerning this service should be sent to the repository administrator: [staff-oatao@inp-toulouse.fr](mailto:staff-oatao@inp-toulouse.fr)

# Enseigner la notion de document par attribution : le cas de

## « l’herbier » en lycée agricole

### Ensinar a noção de documento por atribuição: o caso do herbário

### em liceu agrícola francês

Cécile Gardiès

Maître de conférences (HDR) en Sciences de l’information et de la communication

Université de Toulouse, ENFA, UMR EFTS (MA 122)

2 route de Narbonne

BP22687, 31326 Castanet-Tolosan

[Cecile.gardies@educagri.fr](mailto:Cecile.gardies@educagri.fr)

**Mots-clés** : Document, usage, herbier, apprentissage, culture de l’information, enseignement agricole

**Résumé** : Alors que les accès à l’information sont généralisés, la prise de conscience d’une nécessaire culture de l’information s’est traduite, dans l’enseignement agricole français, par un enseignement conceptuel et pratique de l’information-documentation parmi lequel figure le concept de document. La distinction entre « document par intention », du côté du producteur, et « document par attribution », du côté du récepteur posée par J. Meyriat (1981) a constitué une étape importante dans l’appréhension de ce concept d’un point de vue théorique. Cependant les professeurs-documentalistes éprouvent des difficultés pour l’enseigner. Pourtant appréhender le document du point de vue de l’usage, en donnant à voir sa complexité au travers de son rapport à une information activée par le récepteur, contribue à mieux apprendre à partir de l’information. A l’aide, à la fois, d’un éclairage théorique sur les concepts de « document » et de « culture de l’information », puis de l’analyse de résultats d’un recueil de données effectué lors d’une séance de formation au « document par attribution » dans l’enseignement agricole, il s’agit de comprendre en quoi cet enseignement, peut contribuer à la construction d’une culture de l’information pour les élèves. La recherche s’appuie sur l’exemple de l’herbier.

#### **Resumo:**

À medida que os acessos à informação se generalizam, a tomada de consciência de uma necessária cultura de informação é traduzida, no ensino agrícola francês, por um ensino conceitual e prático da informação-documentação na qual figura o conceito de documento. A distinção entre “documento por intenção”, do lado do produtor, e “documento por atribuição”, do lado do receptor, colocada por J. Meyriat (1981) constituiu uma etapa importante na apreensão deste conceito do ponto de vista teórico. Entretanto, os professores-documentalistas tiveram dificuldades para ensiná-la. No entanto, apreender o documento do ponto de vista do uso, evidenciando sua complexidade através de sua relação com uma informação ativada pelo receptor, contribui para melhor aprender a partir da informação.

Com a ajuda simultânea de uma clarificação teórica sobre os conceitos de “documento” e de “cultura da informação”, após a análise de resultados de uma coleta de dados efetuada numa

reunião de formação em “documento por atribuição” no ensino agrícola, trata-se de compreender em que este ensino pode contribuir para a construção de uma cultura da informação para os alunos. A pesquisa se apoia no exemplo do herbário.

**Palavras-chave :**

Documento, uso, herbário, aprendizagem, cultura da informação, ensino agrícola francês

**Introduction**

La culture de l'information, préconisée au niveau mondial pour tous les jeunes qui sont confrontés à une abondance et à une facilité d'accès à l'information dans toutes les sphères de la vie sociale et scolaire, passe en France dans le système éducatif agricole par un enseignement formel dans la discipline information-documentation dont les professeurs-documentalistes ont la charge. Ce programme de formation prescrit un enseignement de la notion de document dans lequel apparaît la partition « document par intention et document par attribution » telle que posée par Jean Meyriat en 1981. Ce dernier a, en effet, défini le « document par intention » comme ayant des fonctions principales et des fonctions subordonnées qui sont à prendre en compte pour interpréter correctement l'information transmise. Document « désigne toujours "un objet qui supporte de l'information, qui sert à la communiquer, et qui est durable (la communication peut donc être répétée)" (meyriat, 1981), la conjonction de la dimension matérielle -le support- et de la dimension conceptuelle -le contenu- sont données comme inséparables. Le support n'est pas inerte, il a un rôle contraignant sur le contenu. Mais si l'émetteur a longtemps été considéré comme essentiel il devient secondaire par rapport au récepteur : "la volonté d'obtenir une information est donc un élément nécessaire pour qu'un objet soit considéré comme document, alors que la volonté de son créateur peut avoir été autre" (Meyriat, 1981). Le document par intention est donc fait pour communiquer une information par l'intention de son auteur. Par différence, le document par attribution désigne un objet qui devient document seulement et seulement si l'on y cherche une information. Certains documents peuvent être à la fois par intention et par attribution, c'est à dire supportant une information qui peut être identifiée comme telle par l'émetteur et par le récepteur. Ce sont ces documents qui sont les moyens de transport directs et efficaces de l'information, bien que « dans tous les cas c'est l'utilisateur, le récepteur du message qui fait le document » (Meyriat, 1981).

Ainsi la distinction entre document par intention, du côté du producteur, et par attribution, du côté du récepteur attire l'attention sur « le cadre social de l'information, sa dépendance par rapport à une visée et un usage, rendant plus lâche le lien qui paraissait l'unir à la seule catégorie du savoir » (Jeanneret, 2008). Or, cet élément définitoire du concept de document est souvent difficilement maîtrisé (Couzinet, Gardiès, 2009) par les professeurs en charge de l'enseigner, ce qui entraîne des difficultés de transposition didactique (Chevallard, 1991).

On peut alors se demander si aborder le document du point de vue de l'usage, en donnant à voir sa complexité dans son rapport à l'information, contribue à mieux apprendre de l'information. Comment l'apprentissage de la notion de document par attribution peut-elle permettre d'envisager différemment les processus de construction des connaissances par les élèves à partir d'un accès différent à l'information ? En quoi l'apprentissage de la notion de « document par attribution » peut-elle contribuer à la construction d'une culture de l'information ?

D'un point de vue théorique, nous amènerons un éclairage du concept de document et de la notion de culture de l'information tels qu'ils sont étudiés en sciences de l'information et de la communication, et nous verrons comment à partir de ces éléments la transposition didactique du concept peut s'envisager pour arriver aux savoirs enseignés. D'un point de vue méthodologique, nous présenterons dans le contexte de l'enseignement agricole, l'enseignement de la notion de « document par attribution » qui fait l'objet d'expérimentations par les professeurs-documentalistes tant en formation initiale qu'en formation continue (Hervé, Gardiès, 2013). Celles-ci comprennent deux volets, un premier qui consiste à revenir sur les objets de savoir eux-mêmes d'un point de vue scientifique et didactique, un deuxième qui conçoit une ingénierie didactique qui est testée en situation ordinaire d'enseignement-apprentissage (Gardiès, Venturini, 2014). Nous analyserons les données recueillies à partir d'une séance d'enseignement de la notion « document par attribution » réalisée dans ce cadre. Il s'agira de comprendre les enjeux de cet enseignement au travers d'un exemple concret, celui de l'herbier dans la construction d'une culture de l'information.

## **1- Document, culture de l'information et transposition didactique**

### **1-1 Le document du point de vue des Sciences de l'information et de la communication**

Les fondements du concept de document rassemblent une dimension intellectuelle de relation et une dimension matérielle d'inscription auxquelles se rajoute une dimension sociale de construction (Gardiès, Venturini, 2014). Cet ensemble de dimensions définit le document dans sa fonction informationnelle insérée dans des situations de communication qui donnent toute son importance aux émetteurs mais surtout aux récepteurs. En effet, le document est d'abord un objet, un support sur lequel est inscrit une information en vue d'être conservée et diffusée, « Un document a la capacité de représenter quelque chose qui lui est extérieur [...] toute représentation est partielle ; Elle ne représente pas toute la chose représentée » (Metzger, 2006), ce qui le situe dans une instance intentionnelle et qui l'insère dans une situation de communication asynchrone. Celle-ci donne une importance fondamentale à l'usage, c'est à dire à l'instance réceptrice.

C'est cette importance donnée à l'usage qui a permis de définir plusieurs types de document, le document par intention et le document par attribution. Ainsi, depuis « l'unité support à l'unité informationnelle » jusqu'aux liens entre le document, l'information et la communication, le document « est défini comme un objet faisant fonction de mémoire pour une instance réceptrice » (Meyriat, 1981). L'émetteur devient secondaire par rapport au récepteur et le document se situe dans un processus de communication allant de l'intention à l'attribution. On distingue ainsi des documents par intention où l'information est reçue dans le même sens que l'intention initiale de son auteur, et des documents par attribution où l'utilisateur attribue un sens différent à l'information de celle de l'intention de l'auteur. Il est donc possible d'attribuer les caractéristiques documentaires à des objets non prévus au départ à cet effet. C'est en effet en partie le récepteur qui « crée » le document parce qu'il l'utilise ou comme le précise C. Courbières « l'objet documentaire dépend d'une stratégie destinée à le réaliser, cette stratégie, qui est double et symétrique, situe l'objet documentaire à deux moments différents : le moment de son intentionnalité et le moment de son utilisation » (Courbières, 2010). Le document est donc le « résultat d'une double construction, à la fois produit par l'usage du destinataire qui le reconnaît en tant que vecteur de réponse et par les interrogations qui ont présidé à sa naissance » (Couzinet, Regimbeau, Courbières, 2001).

## **1-2 Culture de l'information et concept de document**

Le terme « culture » marque l'appartenance à un groupe social, et recouvre l'ensemble des connaissances acquises (Juanals, 2003). À l'échelle de la société, elle représente un socle majoritairement partagé de connaissances, de pratiques et de comportements, elle correspond à l'ensemble des aspects intellectuels propres à une civilisation. Le développement sans précédent des technologies de l'information et de la communication a été concomitant avec l'évolution des pratiques de communication, mais « les supports et les circuits de la pensée ne peuvent être considérés comme des outils neutres » (Jeanneret, Soubret, Souchier, 2009), autrement dit on ne peut pas parler de société de l'information, de dispositifs médiatiques et techniques sans évoquer les enjeux humains de circulation de l'information permettant un partage des savoirs, et ceux de construction des connaissances rendus possibles par, entre autres, l'apprentissage d'une culture de l'information.

Si le document permet l'inscription de l'information, la volatilité actuelle supposée de l'information tend à laisser croire en l'absence de document, or le document ne disparaît pas avec les nouvelles formes de mise à disposition de l'information. On peut dire qu'il est parfois plus difficilement repérable et surtout qu'il ne sert plus obligatoirement de critère d'évaluation de la qualité de l'information (comme l'était le livre et sa chaîne éditoriale par exemple). Dans le cas du document par attribution, il est encore plus nécessaire de repérer, connaître et comprendre les liens entre l'information et son support.

Il nous paraît donc pertinent d'avancer l'idée que la connaissance autour de la notion de « document par attribution » peut contribuer à la culture de l'information car comprendre le rôle du récepteur permet de comprendre les multiples utilisations et réutilisations qui peuvent être faites à partir d'un même document, en effet « ce rôle actif du récepteur peut également modifier dans le temps la fonction informative d'un même objet » (Meyriat, 1981). Il est donc primordial de comprendre que « la capacité informative d'un document n'est jamais épuisée par les utilisations déjà réalisées d'informations qu'il contient » (Meyriat, 1981). Ces propriétés qui peuvent être simultanées sont valables pour tous les types de documents mais on peut distinguer des fonctions principales (conformes aux vœux de l'émetteur) et des fonctions subordonnées (activées par le récepteur) ce qui affecte la nature et la valeur de l'information transmise.

Apprendre que le « document n'est pas un donné mais le produit d'une volonté, celle d'informer ou de s'informer, la seconde au moins étant toujours nécessaire » (Meyriat, 1981) nous paraît ainsi pouvoir contribuer à élaborer un regard critique et averti sur l'information, ses supports et leur transmission. Cet apprentissage nécessite une réflexion en amont sur la manière dont ce savoir est apprêté pour être enseigné, c'est ce que Chevallard appelle la transposition didactique.

## **1-3 Transposition didactique**

Le système didactique est l'ensemble des relations qui s'établissent entre trois composantes, l'enseignant, l'apprenant et le savoir, dans le cadre d'une situation d'enseignement. Ainsi, l'étude du savoir au sein du système didactique ne doit-elle pas se limiter à l'observable, le savoir enseigné, mais se situer également par rapport au savoir savant issu des disciplines scientifiques, forcément différent puisque n'ayant pas subi les contraintes d'enseignabilité. Ces contraintes d'enseignabilité sont au nombre de cinq pour qu'un savoir soit enseignable (Verret, 1975) : la désyncrétisation du savoir qui est la division de la pratique théorique en

champs de savoirs délimités donnant lieu à des pratiques d'apprentissage spécialisé ; La dépersonnalisation du savoir qui est la séparation du savoir et de la personne qui enseigne, ainsi elle légitime le savoir enseigné en le dissociant des savoirs personnels ; La programmabilité de l'acquisition du savoir correspond à la programmation des apprentissages et des contrôles suivant des séquences raisonnées permettant une acquisition progressive des expertises ; La publicité du savoir donne une définition explicite en compréhension et en extension du savoir à transmettre ; Le contrôle social renvoie à l'évaluation des apprentissages suivant des procédures de vérification autorisant la certification des expertises. Ces critères d'enseignabilité du savoir sont nécessaires pour que puisse se mettre en place une transposition didactique.

La transposition didactique est un phénomène dynamique qui a pour objet la transformation des savoirs (Chevallard, 1991). Trois types de savoirs sont ainsi mis au jour, le savoir savant ; le savoir à enseigner, tel qu'il apparaît dans les manuels, les textes, etc... et le savoir enseigné, adaptation par l'enseignant du savoir à enseigner. La transposition didactique comporte ainsi deux processus, d'une part la transposition didactique externe, passage du savoir savant au savoir à enseigner et la transposition didactique interne, transformation du savoir à enseigner au savoir enseigné.

Le savoir enseigné doit être suffisamment proche du savoir savant qui le légitime et suffisamment éloigné du savoir « commun » (celui notamment des parents) pour être valorisé et reconnu utile (Chevallard 1994).

## **2- Choix méthodologique et résultats**

### **2-1 Approche qualitative et contexte de recueil des données**

Nous avons choisi ici une approche qualitative pour analyser une action didactique située, c'est à dire une étude ascendante de la transposition didactique qui permet d'appréhender la stratégie du professeur par rapport à des enjeux de savoir. Nous proposons d'observer les pratiques enseignantes portant sur le concept de « document par attribution » en prise avec l'activité d'apprentissage. Nous nous centrons particulièrement sur le milieu didactique construit. En effet, dans un « système stratégique disponible » (Sensevy, 2011), on trouve le contrat didactique et un environnement, le milieu didactique. Si le contrat didactique se définit comme un « ensemble des comportements (spécifiques) du maître qui sont attendus de l'élève et l'ensemble des comportements (spécifiques) de l'élève qui sont attendus du maître » (Brousseau, 2003), le milieu didactique lui, concerne les aspects matériels et communicationnels de la situation didactique, auxquels les acteurs donnent du sens en rapport avec les savoirs en jeu, c'est à dire « tout ce qui agit sur l'élève [et le professeur] et ou ce sur quoi l'élève agit [et le professeur agit] » (Brousseau, 2003).

Nous postulons que cette analyse peut être menée dans un premier temps à partir des traces du milieu didactique et du contrat que l'on retrouve dans les documents préparatoires à la séance d'enseignement et d'autre part à partir d'un entretien semi-directif post séance mené avec l'enseignante. Il s'agit d'une première étape exploratoire qui demandera à être prolongée.

### **2-2 Présentation de la séance pédagogique**

La séance étudiée est une séance de 2h pour une classe de BTS<sup>1</sup> en lycée agricole forestier. Le référentiel de formation du brevet de technicien supérieur, module M22, Ministère de

---

<sup>1</sup> BTS : brevet de technicien supérieur

l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt<sup>2</sup> précise le savoir à enseigner de la manière suivante : « réaliser une typologie du document (primaire, secondaire, par intention et par attribution) en l'orientant de manière à ce qu'elle permette de « répondre à un besoin d'information culturel ou professionnel ». Ces prescriptions, dont nous ne présentons ici qu'un extrait, répondent aux critères d'enseignabilité du savoir tels que définis par Verret et cités plus haut (désyncrétisation, programmabilité, dépersonnalisation, publicité et contrôle social).

L'objectif de la séance présentée est ainsi défini par l'enseignante : « savoir définir la notion de document ». Elle se situe après plusieurs séances portant sur l'information. L'enseignante a rédigé un texte de savoir à enseigner que nous reproduisons ci-dessous :

*« Le mot « document » vient du latin documentum qui signifie « ce qui sert à instruire ». Au cours de l'histoire, ce concept a évolué. Au départ, uniquement associé à l'objet livre, il a été considéré ensuite que tout peut être document, à partir du moment où il est support (extensivité). Le document est donc un objet support d'information (inscription), qui peut être utilisé, classé et manipulé (nature), ce qui lui permet d'être réinterrogé en d'autres temps (durabilité) et en d'autres lieux (synchronie). Il peut servir de mémoire, de preuve, de transmission des connaissances (fonction). Le document doit être compris dans une relation de communication à quatre : auteur (contexte d'élaboration et intention), discours, support et lecteur (réception). Le lecteur joue un rôle crucial. Le document reste « support dormant », si l'information qu'il contient n'est pas utilisée. A l'inverse, par son usage, le lecteur active le support en document et ce, même si son interprétation peut différer des intentions de l'auteur ».*

L'enseignante distribue deux objets :

- un vieux timbre sur le millionième hectare reboisé :



- et un livre sur le reboisement.

Les questions et consignes posées aux élèves sont les suivantes : « Ces 2 objets sont-ils des documents ? Justifiez votre réponse »

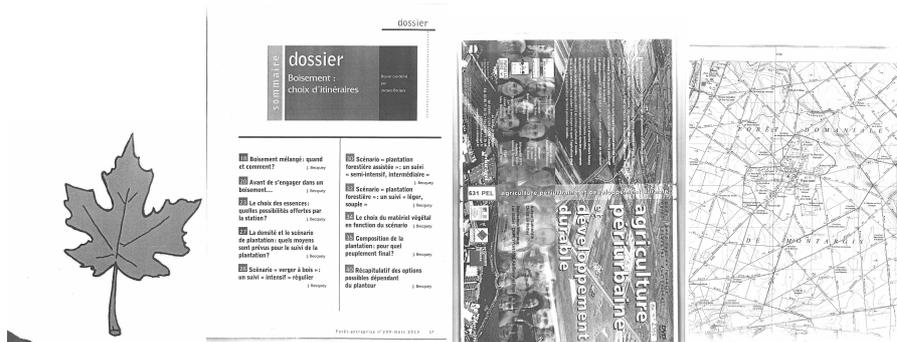
Un apport sur la notion de document est tout d'abord proposé en référence au texte de savoir et en insistant sur la notion de « document par attribution ».

Ensuite l'enseignante distribue des photocopies représentant différents objets :

---

<sup>2</sup> Consultable sur :

[http://www.chlorofil.fr/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/user\\_upload/diplomes/ref/bacpro/DA-modules-generaux/bacpro-DA-MG1.pdf&t=1400446976&hash=a5d6d40ae373be44ac80b2c00c2ab0d5e9c687fc](http://www.chlorofil.fr/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/user_upload/diplomes/ref/bacpro/DA-modules-generaux/bacpro-DA-MG1.pdf&t=1400446976&hash=a5d6d40ae373be44ac80b2c00c2ab0d5e9c687fc)



Avec comme question : « ces objets sont-ils des documents selon la définition donnée ? »

### 2-3 Résultats

Après la réalisation de la séance, et suite à l'entretien post séance avec l'enseignante, nous avons pu relever un certain nombre de traces de la situation d'enseignement-apprentissage. Ainsi l'enseignante dit que lors de la réalisation de la séance, *“la feuille d'arbre a donné lieu à débat car beaucoup d'élèves ont dit que ce n'était pas un document car il n'y avait pas d'inscription (dans le sens inscription écrite). D'autres ont tout de suite dit que c'était un document, car les feuilles sont un moyen d'identification des arbres. Je leur ai expliqué, qu'à partir du moment où il cherchait une information sur cet objet (reconnaissance des arbres), la feuille devenait document par attribution. Et j'ai repris l'exemple du timbre que l'on avait vu juste avant”*.

Les élèves ont ensuite créé des herbiers. *“L'herbier, a été constitué en collant des feuilles ou des rameaux d'arbres avec pour chacun(e) le nom latin et commun et le lieu où ils avaient collecté les feuilles”*. Il s'agissait là de montrer qu'un objet peut devenir un document et subir un traitement documentaire visant la conservation de l'information inscrite (et non écrite, distinction faite par J.Meyriat en 1981) et sa transmission. L'enseignante souligne qu'un lien a pu être fait entre l'exemple de la feuille en tant que document par attribution à partir du moment où un récepteur y cherche une information et l'herbier qui constitue un objet composite, une représentation, mais aussi un support d'informations diverses, les unes cherchant à informer, les autres pouvant permettre de s'informer.

L'enseignante propose également un parallèle entre l'herbier vu comme document par attribution et la typologie plus professionnelle de document primaire et document secondaire, mais qui permet d'envisager ce document par attribution comme objet d'étude, ce qui est une de ces caractéristiques. En effet, « Les choses matérielles elles-mêmes (objets) peuvent être tenues pour documents lorsqu'elles sont érigées comme éléments sensibles, directs d'études, ou de preuves d'une démonstration. » (Otlet, 1934).

L'enseignante précise : *“J'ai ajouté qu'ils ont créé un document secondaire en faisant l'herbier. Mais pour la personne qui consulte un herbier au centre de documentation et d'information, l'herbier est un document primaire”*. Ainsi l'enseignante utilise l'exemple de l'herbier comme document par attribution et document primaire pour l'utilisateur potentiel, et document par intention (construit à partir de feuilles qui sont des documents par attribution) et document secondaire pour les concepteurs.

### 3- Discussion

### **3-1 Maîtriser et enseigner la notion de document ?**

Les résultats, bien que partiels par rapport à la situation globale d'enseignement-apprentissage, montrent d'une part l'importance du texte de savoir à enseigner rédigé par l'enseignante qui guide la séance et qui sert à matérialiser le passage du savoir savant aux savoirs à enseigner puisque les programmes de formation des élèves restent assez flous (Gardiès, 2012). La rédaction d'un texte de savoir, a également permis à l'enseignante de faire un retour sur les savoirs savants de manière à les « traduire » sans que la distance ne soit trop grande avec les savoirs de référence.

D'autre part, si l'objectif est, ici, de mettre l'accent sur « document par attribution », on voit que cette catégorisation proposée par Meyriat pour expliciter le rôle primordial de la réception dans la détermination de ce qui “fait” document peut percuter d'autres typologies plus couramment admises notamment chez les professionnels de l'information. Ceci nous paraît être révélateur d'un problème récurrent chez les professeurs-documentalistes, celui de la référence des savoirs à enseigner. Elle s'appuie cependant sur la définition de Briet pour qui le document est « toute base de connaissance fixée matériellement et susceptible d'être utilisée pour consultation, étude ou preuve [...] tout indice concret ou symbolique, conservé ou enregistré, aux fins de représenter, de reconstituer ou de prouver un phénomène ou physique ou intellectuel » (Briet, 1951).

Le milieu didactique, au vu des traces collectées, semble permettre des transactions à propos du savoir, puisque les élèves engagent une confrontation de points de vue en mobilisant des éléments de caractérisation du document par attribution, notamment le signe et le support, rejoignant ainsi une des premières définitions posées par Otlet : « le plus petit document c'est une inscription [...]. C'est même moins, c'est le signe que le boy-scout trace à la craie sur les arbres ou les rochers [...] la carte de visite. [...] le timbre poste [...] les petites étiquettes » (Otlet, 1934). Les élèves passent ainsi d'un point de vue commun, du quotidien sur le document à un point de vue plus scientifique (élargissement de la notion d'inscription de l'information sur un support, non synchronie).

### **3-2 L'herbier un exemple de didactisation de la notion de document par attribution ?**

L'enseignante propose dans cette séance pédagogique une variété d'objets potentiellement supports d'information permettant de vérifier la définition de document. Parmi ces objets certains ne sont pas reconnus a priori comme documents, c'est le cas de la feuille d'arbre. Pourtant les élèves in fine caractérisent cet objet comme document puisque pour eux, élèves en lycée agricole forestier, la feuille porte des informations qui leur sont utiles. Au-delà, en faisant le lien entre la feuille seule et la feuille insérée dans l'herbier qu'ils ont réalisé ensuite, la démarche inclut la notion “d'objet d'étude” que Otlet avait précisé dans sa définition du document. Ainsi, la feuille est un document par attribution et l'herbier devient, pour les élèves qui l'ont réalisé, un document par intention qui à ce titre est inclus dans le catalogue du centre de documentation.

Cette démarche de manipulation d'objets pour en faire des documents montre ainsi aux élèves les multiples utilisations possibles de l'information à partir d'un même document. Ceci permet de relativiser l'idée que le document, en tant que tel, peut être à lui seul un critère d'évaluation de la qualité de l'information.

### **3-3 Apprendre sur le document : contribution à la culture de l'information ?**

Ce qui nous paraît intéressant dans ces résultats c'est la manière dont l'inscription de l'information et le support sont éprouvés, à la fois distincts et associés dans le document de par la solidarité lexico-sémantique entre document et information. Il est en effet difficile, voire impossible, de concevoir une information détachée de sa condition matérielle d'expression, ce qui dans le cas de l'herbier apparaît de manière flagrante, car au-delà de la non séparation du contenu et du support, le support contraint le contenu comme l'énonçait Meyriat (1981). « Le document, c'est un support utilisé d'une façon particulière, qui n'est pas seulement définie par des caractéristiques matérielles, mais par des formes d'expression et des usages culturels. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de document sans support, mais aussi que le support n'est pas lui-même un document » (Jeanneret, 2000).

En apprenant le rôle primordial de la réception dans l'appréhension du concept de document au travers de l'exemple de la feuille d'arbre et de l'herbier, il nous semble que les élèves pourront, en conscience, élargir leurs recherches d'information à tous types de documents. Par ailleurs, être capable de poser un regard critique sur l'information c'est aussi prendre en compte le document dans sa complexité. L'approche didactique du concept de document, en introduisant une transposition des savoirs savants vers les savoirs à enseigner autorise cette prise en compte. Reste que c'est bien le milieu didactique associé au contrat didactique (légitimée par la transposition didactique interne), qui permet cet engagement dans l'apprentissage au travers de transactions sur les enjeux de savoir. La construction d'une culture de l'information s'appuie ici sur un savoir spécifique sur le document issu des sciences de l'information et de la communication.

### **Conclusion**

Enseigner la notion de « document par attribution » implique de mobiliser, d'une part, une approche conceptuelle du document tel qu'abordé en SIC, c'est à dire de l'envisager comme combinant un objet supportant de l'information et développant des dimensions matérielles, intellectuelles et sociales et, d'autre part, didactique puisque, en effet, passer des savoirs savants aux savoirs à enseigner engage un processus de transposition. A partir de ce cadre, l'analyse d'une séance pédagogique portant sur l'enseignement de la notion de « document par attribution » à partir de l'exemple de l'herbier, a permis de mettre au jour comment, à travers le milieu didactique, l'enseignante aborde cette notion. Les résultats montrent l'importance du texte de savoir à enseigner. Il permet, dans la séance, des transactions sur les enjeux de savoir contribuant à la construction d'une culture de l'information chez les élèves. Ici l'apprentissage de la notion de « document par attribution » (la feuille d'arbre) permet de caractériser le document à réception et autorise la distinction s'informer/informer par la création d'un document primaire par intention (l'herbier) et également d'un document secondaire puisqu'il est enrichi de sa description documentaire permettant de le représenter. La complexité de la notion de document est ainsi abordée au travers des différentes utilisations et ré-utilisations de l'information inscrite sur un support.

### **Bibliographie**

Briet Suzanne (1951). Qu'est-ce que la documentation ? Paris : Éditions documentaires industrielles et techniques. 48 p.  
Brousseau Guy (2003). Situations fondamentales et processus génétique de la statistique, Actes de la 12<sup>e</sup> école d'été de didactique des mathématiques.

- Chevallard Yves (1991). *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble : La Pensée sauvage
- Chevallard Yves (1994). Les processus de transposition didactique et leur théorisation. In G. Arzac, Y. Chevallard, J.-L. Martinand, A. Tiberghien (éds), *La transposition didactique à l'épreuve*, La Pensée sauvage, Grenoble, p. 135-180.
- Courbieres Caroline (2010). *Femmes en contextes : la conception stéréotypée du féminin au travers du langage documentaire (1958-2008)*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Toulouse, 355 p.
- Couzinet Viviane (2004). Le document : leçon d'histoire, leçon de méthode. *Communication et langages*, Vol. 140, n°140, pp. 19-29.
- Couzinet Viviane, Gardies Cécile. (2009). L'ancrage des savoirs des professeurs documentalistes en sciences de l'information et de la communication : question de professionnalisation et d'identité. *Documentaliste-Sciences de l'information*, volume 46, n° 2, p. 4-12.
- Couzinet Viviane, Regimbeau Gérard et Courbieres Caroline (2001). Sur le document ; notion, travaux et propositions. In *Jean MEYRIAT, théoricien et praticien de l'information-documentation*, textes réunis par V. Couzinet et J.-M. Rauzier. Paris : ADBS. P. 467-509.
- Gardiès Cécile, Venturini Patrice (2014). Pour une approche didactique de l'information-documentation : analyse de l'enseignement de la notion de document. *Communication et langages* (soumis).
- Hervé Nicolas, Gardiès, Cécile (2013). Professional development of teachers and building of the knowledge : analysis of a new mode of in-service training in sciences in the French agricultural teaching. In 10th conference of the european science education research association (ESERA.2-7 septembre 2013, Chypre).
- Jeanneret, Yves (2000). *Y a-t-il vraiment des technologies de l'information ?*. Villeneuve d'Asq : Presses universitaires du Septentrion. 134 p.
- Jeanneret Yves, Soubret Jean-Louis et Souchier Emmanuël (2009). *Communication & langages Nouvelle étape d'une aventure scientifique, éditoriale, politique*. *Communication & langages*, Issue 159 / March pp 3-12
- Jeanneret Yves, *Penser la trivialité*. Vol. 1 : la vie triviale des êtres culturels, Paris, Lavoisier, 2008, 267 p.
- Juanals, Brigitte (2003). *La culture de l'information, du livre au numérique*. Paris : Hermès science publications ; Lavoisier. 243 p.
- Metzger Jean-Paul (2006). L'information-documentation », In *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoirs, discipline*, sous la dir. de S. Olivesi, Grenoble, PUG, p. 43-58
- Metzger Jean-Paul, Lallich-Boidin Geneviève (2014). Temps et documents numériques. *Document numérique*, n°4 (Vol. 8)
- Meyriat Jean (1981). Document, documentation, documentologie, *Schéma et Schématisation*, 2<sup>ème</sup> trimestre 1981, n° 14, p. 51-63. [in Couzinet (Dir.), 2001,]
- Otlet Paul. (1934). *Traité de documentation : le livre sur le livre, théorie et pratique*. Liège : C.L.P.C.F. 530 p.
- Sensevy Gérard (2011). *Le sens du savoir. Éléments pour une théorie de l'action conjointe en didactique*. Bruxelles : De Boeck.
- Verret Michel (1975). *Le temps des études*, Librairie Honoré Champion, Paris.